



Derrière le spectre de la guerre civile au Liban

Par [Marie Nassif-Debs](#)

Mondialisation.ca, 01 février 2008

[Euro Palestine](#) 1 février 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité,](#)

[Militarisation](#)

Marie NASSIF-DEBS, à Beyrouth, explique les causes des affrontements qui se produisent actuellement au liban, la responsabilité de l'armée et du gouvernement dans cette crise directement liée aux conséquences de l'agression et des destructions israéliennes de l'été 2006.

Il est clair que les événements sanglants du dimanche 27 janvier 2008, dans la banlieue sud de Beyrouth (qui n'est pas encore tout à fait remise de l'agression israélienne de juillet 2006), constituent la conséquence directe de la tension politique et socio-économique due à la crise qui sévit, depuis un an et demi, c'est-à-dire à la suite de l'agression israélienne contre le Liban.

Sur le plan politique, les accusations entre la majorité au gouvernement et l'opposition avaient envenimé la situation à tel point que la plus petite altercation dégénère vite en accrochage à caractère confessionnel et risque de faire éclater la paix civile, très fragile, à cause de la paralysie qui touchent toutes les institutions du pouvoir. Cette paralysie a eu des répercussions très négatives sur la situation économique et s'est traduite par des faillites d'entreprises, des licenciements et, surtout, une escalade des prix : 7,5% pour le dernier quart de 2007 et 37,4% depuis la guerre israélienne de juillet 2006. A cela s'ajoute le dysfonctionnement des services essentiels, l'électricité et l'eau en premier lieu. Pour donner un exemple concret, disons qu'à l'exception de la ville (administrative) de Beyrouth, où les coupures du courant sont de trois heures toutes les 21 heures, le Liban (qui avait payé 10 milliards de dollars pour restaurer ses centrales et son réseau électriques) vit presque dans le noir et, actuellement, dans le froid exceptionnel ; et les Libanais sont obligés, soit de rester dans le noir et le froid, puisqu'ils n'ont le courant que pendant quelques petites heures, soit de payer un prix exorbitant pour avoir leur maison reliée à un générateur privé. 50 dollars et plus ; ce qui veut dire le quart des salaires minimum gelés depuis dix ans et ne dépassant pas 300 000 livres libanaises (200 dollars). Salaires qui font vivre (!) quelques 33% des familles du Liban.

De plus, le gouvernement actuel (ou ce qui en reste), pressé d'appliquer les accords contractés avec les « donneurs » (dont les Etats-Unis, la France et autres puissances occidentales) lors de la troisième Conférence de Paris, il y a un peu moins d'un an, a décidé de faire les bouchées doubles en ce qui concerne les privatisations de l'électricité, de l'eau et du téléphone portable ; ce qui explique son désintérêt à rechercher des solutions aux problèmes vécus par les secteurs importants dans la vie de la population. Bien au contraire, ses « experts » ont déjà préparé le plan visant à vendre le téléphone cellulaire que certains économistes appellent « l'or noir libanais », puisqu'il permet des rentrées qui dépassent 100 millions de dollars par mois et qui peut en donner beaucoup plus, si on améliore les services

rendus par lui.

Cette situation de crise généralisée rend la vie étouffante dans un pays détruit par la guerre civile et les agressions israéliennes, un pays endetté à l'extrême (40 milliards de dollars), un pays où le gouvernement contracte toujours des dettes dont les taux d'intérêts perçus dépassent les 11% (d'ailleurs, il prépare une nouvelle dette de 650 millions d'euros afin de payer les intérêts et les échéances de la dette pour le mois de mars prochain).

Et ce sont les jeunes qui en pâtissent le plus. C'est pourquoi on les a vus dans la rue à plusieurs reprises. Ce qui veut dire que ce n'est pas la première fois qu'ils aient tenté de couper une rue ou de brûler des pneus, même si certains pensent que la manifestation du dimanche après-midi était liée à ce qui se passait au Caire, dans la conférence tenue par la Ligue arabe pour expliquer « son initiative » vis-à-vis de la situation libanaise et ses propositions concernant la solution de la crise politique vécue par ce pays.

Il faut dire que ce dimanche-là, la panne d'électricité était, contrairement à ce que prétend l'EDL, presque continue dans la banlieue sud et les quartiers de la capitale qui y sont à proximité. Des jeunes sont, donc, descendus dans la rue à Chiah et sur l'ancienne route de l'aéroport et ont coupé les routes avec des pneus en feu.

L'armée est intervenue pour les disperser. Pendant ce temps, des coups de feu ont éclaté, venant de la rue et, aussi, de certains immeubles qui surplombent les rues concernées, tuant deux manifestants et blessant une dizaine d'autres. Aussitôt, le mouvement s'est renforcé, et la tache d'huile s'est élargie dans la banlieue sud, d'abord, puis à Beyrouth, au Liban Sud et dans la Békaa Nord. Les tueurs ont, eux aussi, poursuivi leur œuvre de la mort. Et les fusillades contre les manifestants non armés se sont soldées par 9 morts et plus de 50 blessés. Tous les morts et la majeure partie des blessés étaient atteints à la tête, au cou et à la poitrine ; ce qui signifie que ceux qui tiraient voulaient tuer...

Et, si on parle, aujourd'hui, de la présence de « snippers », de tueurs « inconnus » embusqués dans les immeubles qui dominent, de loin, les lieux, si l'armée libanaise a déclaré avoir fait des perquisitions dans le quartier de Aïn-Remmaneh (connu comme le quartier où la guerre civile fut déclanchée en 1975) et arrêté des personnes, à partir de certaines photos prises lors des accrochages, il n'en reste pas moins que la responsabilité du gouvernement (ou ce qui en reste) et de l'armée est engagée vis-à-vis des familles de ceux qui sont morts, mais aussi du reste de la population qui a vécu la terreur de la guerre civile qui s'est rappelée à son souvenir à travers les noms de Chiah et Aïn-Remmaneh et de la ligne de démarcation qui les avait séparés pendant plus de quinze ans.

Beyrouth, le 27 janvier 2008

La source originale de cet article est [Euro Palestine](#)
Copyright © [Marie Nassif-Debs](#), [Euro Palestine](#), 2008

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca